



LOUTRE FICHEN°1

PROTOCOLE DE PROSPECTION

Ce protocole découle de la méthodologie standard préconisée par le Groupe Loutre International de l'UICN (Reuther et al, 2000). Il est adapté à nos prospections locales où la stratégie nous conduit à raisonner sur la présence/absence de la loutre sur des cours d'eau bien identifiés.

Travail du coordinateur départemental¹

Le coordinateur départemental décide, en lien avec le coordinateur régional, les priorités de prospection en fonction :

- des sites anciennement fréquentés par la loutre,
- des fronts de colonisation connus.

Le coordinateur départemental doit attribuer par avance à chaque site un numéro unique. Chaque site est matérialisé par les coordonnées X,Y du point de départ de la prospection (pont, confluence, autres...).

Cette liste sera complétée au fil des nouvelles priorités de prospections.

Le coordinateur départemental confie à des bénévoles et/ou à des salariés, une carte des sites à prospecter.

Une portion de cours d'eau de plusieurs centaines de mètres ou plusieurs kilomètres sans endroit remarquable peut être retenue comme site de prospection, du moment qu'un point de départ numéroté et géoréférencé lui est attribué.

Le coordinateur départemental invite les observateurs à saisir leurs données, positives et négatives, sous Visionature (www.faune-ain.org, www.faune-ardeche.org ... en fonction des départements). Il y saisit également toutes les nouvelles données bibliographiques qui paraissent dans la littérature de son département.

Protocole de terrain

Matériel :

- Carte au 1/25000^{ème} où les points de départ numérotés ont été préparés par le coordinateur départemental
- De quoi noter lisiblement les résultats par site et numéroter les épreintes ramassées
- Cuissardes ou waders, jumelles
- Facultatif : GPS, appareil photo
- Tube de récolte de matériel génétique (à demander au coordinateur départemental)

Prospection :

Distances de prospection à partir du point de départ ⊗ : **300 m en amont et 300 m en aval.**

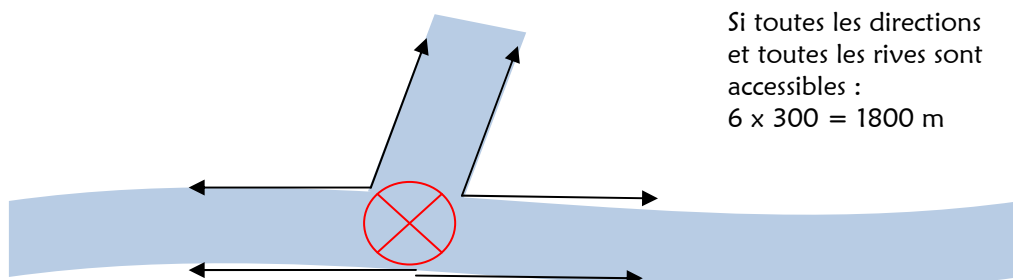
Si possible, prospecter **sur les deux rives**.

Si une direction amont ou aval est impossible, prospecter 600 m dans la direction possible.

Sur une confluence, **remonter l'affluent** sur 300m sur les deux rives.

Dans le cas d'une recherche présence/absence uniquement, l'arrêt à la découverte du premier indice sûr est permis.

Exemple :



¹ A défaut, coordinateur régional.

Périodicité : Au minimum **2 passages par an et par site**, à 2 périodes différentes de l'année.

Ceci optimise au mieux le résultat de la prospection.

Néanmoins, si le nombre de points de départ (ou sites) est très important (dans le cadre d'une population bien établie par exemple) et les possibilités homme/temps limitées, il conviendrait d'échantillonner un tiers ou un quart des sites chaque année. En faisant tourner les sites choisis, l'ensemble du réseau sera ainsi couvert pendant une période de trois ou quatre ans.

Périodes favorables :

- **privilégier la période mi-septembre à mai.**

-éviter la période estivale, car toute prospection estivale négative (juin à septembre) n'est absolument pas significative.

- éviter de prospecter juste après une période de fortes pluies ou de hautes-eaux car les épreintes risquent d'avoir disparues.

- pour une recherche particulière d'empreintes, pensez que l'idéal est de un à trois jours après une chute de neige.

Ce qu'il faut noter sur le terrain :

Au minimum, noter la date, le nom du cours d'eau, le lieu précis et son numéro de site, la nature des résultats. Il est très important de noter et de transmettre également les prospections avec résultat négatif !

Si possible, photographier les indices de présence trouvés s'il s'agit d'une première découverte. Il peut être très utile également de photographier le site.

Pour les empreintes, il faut obligatoirement avoir une échelle de référence sur la photo. L'idéal : une règle graduée en cm comme un mètre ruban, ou à défaut une pièce de 1 ou 2 euros (éviter les objets comme les couteaux de poche aux dimensions non standardisées).

Pour la récolte d'épreintes se reporter à la fiche Loutré n°2.

Ce qu'il faut renseigner sous Visionature :

Afin de conserver le maximum de détails, de valoriser les prospections négatives et de faciliter le traitement des données, il est nécessaire de standardiser la saisie sous Visionature. Les commentaires doivent indiquer ; le type d'indice (épreinte, empreinte, cadavre, vu vivant) ou l'absence d'indice, le respect ou non du présent protocole, le nom du cours d'eau et le numéro de l'échantillon prélevé en cas de récolte de matériel génétique.

Là où il faut chercher !

Sites de marquage préférentiels pour les épreintes et autres déjections ou sécrétions :

Systematiques ou quasi-systematiques :

- pont (dessous, tous les passages à sec, juste en amont, juste en aval)
- confluence
- île (pointe amont et aval)
- constructions artificielles sur les berges : buse, vanne, bonde de vidange, marches d'escalier ...
- entrée de cavité (même situés à un mètre ou plus au-dessus du niveau de l'eau)

Fréquents :

- tout promontoire hors de l'eau : pierre, tronc d'arbre couché ...
- toute proéminence ou rupture sur les berges : au pied d'un arbre, sur une motte d'herbes, sous les arbustes et les petits taillis, sous un pli de roche ...